

## Les valeurs et principes de la République

D'après la Constitution de 1958, « La France est une République...

\*

la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum

\*[le suffrage] est toujours universel, égal et secret

\*gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple.

\*unité territoriale et politique

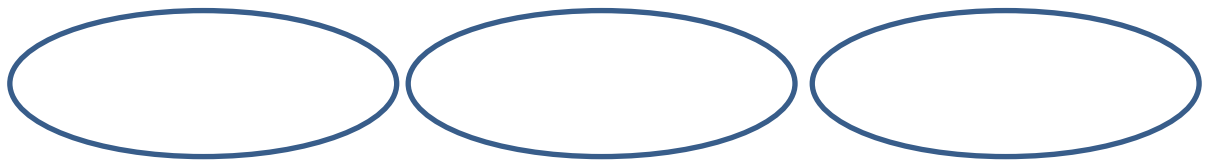
\*langue française

\*même lois pour tous

\*la République assure la liberté de conscience et le libre exercice des cultes

\*la Nation garantit la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs

\*la Nation proclame la solidarité de tous les Français



### Consigne:

1. Placer au bon endroit, dans les cadres prévus, les quatre principes républicains définis par la Constitution de 1958 à l'aide des éléments fournis "La France est une république indivisible, laïque, démocratique, sociale"
2. Inscrire la devise de la République sous les principes.
3. Relier par des flèches chaque principe au mot de la devise qui lui correspond le mieux.
4. Compléter les cadres placés sous la devise avec le texte de référence qui convient le mieux (ci-dessous) :

"Les citoyens doivent concourir au bien-être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres"  
(Préambule de la Constitution de 1848)

"Tout ce qui ne nuit pas à autrui"  
(Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen - 1789)

"Les Hommes naissent libres et égaux en droit" (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen - 1789)